

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.177
27 décembre 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Le chef d'état-major par intérim de l'ONUST a communiqué les renseignements ci-après concernant la situation dans le secteur Israël-Liban le 26 décembre 1973 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Mar 1/ : Entre 5 h 15 2/ et 16 h 40 des membres des forces israéliennes ont réoccupé une position située à l'ouest du poteau-frontière 33, au point 2004-2904 (coordonnées approximatives).

b) PO Ras : Entre 5 h 30 et 14 h 45 des membres des forces israéliennes, avec des véhicules, ont réoccupé une position située au nord du poteau-frontière 19, au point 1907-2749 (coordonnées approximatives).

c) PO Hin : Entre 6 h 9 et 14 h 40 des membres des forces israéliennes, avec un véhicule, ont réoccupé une position située à proximité du poteau-frontière 11, au point 1799-2788 (coordonnées approximatives).

d) PO Khiam : Entre 8 h 30 et 8 h 45 tir d'arme automatique et d'armes individuelles par des forces non identifiées au sud-ouest du PO. Entre 9 h 5 et 10 h 7 et entre 11 h 43 et 11 h 59 tir sporadique d'artillerie par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice.

2. Rapports sur les activités aériennes :

PO Khiam : Entre 8 h 19 et 8 h 20 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-est au nord-est, puis virant à l'ouest et ensuite au sud-sud-ouest, ont pénétré à l'intérieur du Liban au sud-est du PO et ont retraversé la ligne de démarcation de l'armistice au sud-sud-ouest du PO Ras (confirmé par les PO Mar et Lab).

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

3. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban selon lesquelles :

a) Le 24 décembre entre 13 h 30 et 13 h 45 plusieurs obus d'artillerie provenant du territoire israélien seraient tombés dans les parages de Mrah Biri [point 2183-3086 (coordonnées approximatives)]. Des dégâts matériels ont été signalés.

b) Les 24 et 25 décembre une patrouille des forces israéliennes composée de deux véhicules blindés de transport de troupes auraient pénétré en territoire libanais dans la région de Chebaa [point 2200-3055 (coordonnées approximatives)] et, après avoir tiré quelques rafales d'arme automatique, aurait occupé durant toute la journée une position située au point 2211-3045 (coordonnées approximatives).

c) Le 25 décembre entre 7 h 55 et 8 heures deux avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé la région libanaise d'El Khiam [point 2075-3035 (coordonnées approximatives)], Nabatiye [point 1958-3040 (coordonnées approximatives)], Sour [point 1690-2970 (coordonnées approximatives)] et Naqoura [point 2629-2805 (coordonnées approximatives)].

d) Le 25 décembre entre 10 h 20 et 14 heures plusieurs obus d'artillerie et de mortier provenant du territoire israélien seraient tombés dans les parages de Mhaibib [point 1975-2842 (coordonnées approximatives)], d'Hasbaiya [point 2147-3115 (coordonnées approximatives)] et de Nimes [point 2170-3135 (coordonnées approximatives)]. Des dégâts matériels ont été signalés.

e) Le 25 décembre entre 21 heures et 21 h 55 plusieurs obus d'artillerie provenant du territoire israélien seraient tombés dans les parages de Salhani [point 1787-2815 (coordonnées approximatives)], de Wadi Chinhine [point 1745-2805 (coordonnées approximatives)], de Wadi El Ain Zarqa [point 1694-2805 (coordonnées approximatives)], de Chamaa [point 1700-2833 (coordonnées approximatives)], d'Haddathe [point 1868-2855 (coordonnées approximatives)] et de Tiri [point 1880-2827 (coordonnées approximatives)]. Des dégâts matériels ont été signalés.

f) Le 26 décembre entre 8 h 15 et 8 h 20 deux avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé les régions libanaises d'El Khiam, de Nabatiye, de Tibnine [point 1886-2887 (coordonnées approximatives)] et de Bent Jbail [point 1908-2805 (coordonnées approximatives)].

g) Le 26 décembre entre 9 h 15 et 10 h 10 plusieurs obus d'artillerie provenant du territoire israélien seraient tombés dans les régions de Zaoutar Ng Charqiye [point 1940-3023 (coordonnées approximatives)], d'Ett Taibe [point 1988-2977 (coordonnées approximatives)] et de Deir Miness [point 2010-3006 (coordonnées approximatives)]. Des dégâts matériels ont été signalés.

La plainte c) a été confirmée par les observateurs de l'ONU pour ce qui est du champ d'observation des PO Khiam et Lab [voir S/11057/Add.174, par. 2 a)]. La plainte f) a été confirmée par les observateurs de l'ONU (voir par. 2 ci-dessus). La plainte e) a été confirmée par les observateurs de l'ONU sauf en ce qui concerne les dégâts [voir S/11057/Add.174, par. 1 a)]. La plainte g) a été confirmée par les observateurs de l'ONU sauf en ce qui concerne les dégâts (voir par. 1 d) ci-dessus). Les plaintes a), b) et d) n'ont pas été confirmées par les observateurs de l'ONU.
